



République Française

**MAIRIE DE MARIGNAC-LASCLARES**

149, rue de la Mairie  
31430 Marignac-Lasclares

.....  
**Tél : 05-61-98-51-65**

.....

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil municipal se réunira à la Mairie,

**Le mercredi 06 novembre 2024 à 20h30**

Ordre du jour :

- 1- Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil municipal
- 2- Présentation du rapport d'activité de la Communauté de communes Cœur de Garonne
- 3- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges de Transfert (CLECT) et du montant de l'attribution de compensation de la commune de Marignac-Lasclares pour l'année 2024
- 4- Décisions budgétaires modificatives (chapitres 12 et 14)
- 5- Adhésion au groupement de commande du SDEHG pour l'achat d'électricité
- 6- Demande d'un moratoire sur la trajectoire ZAN suite au constat établi par les communes de l'impossibilité de l'appliquer pour la période 2021-2031
- 7- Report de 25% des crédits d'investissement
- 8- Informations diverses (Projet d'externalisation de la gestion locative, engazonnement complémentaire du 301, Côte des Platanes, modification de la circulation routière Côte des Platanes)
- 9- Questions diverses

Le 30 octobre 2024

Le maire,



  
Anicet AGBOTON